



JEAN OZERNIY





spontanée



involontaire




provoquée

elle est produite pour  
des motifs divers:



détection

sauvetage



sécuritaires  
éventuellement  
salutaires



légaux

moyens de captage  
électroniques et  
numériques

désinformation

répréhensible  
techniquement

Mais  
dans de  
nombreux cas  
de figure, la  
fuite est largement

délation

moralement

atteintes à  
l'intimité

délation

protection  
des brevets

vie privée

juridiquement

violation de  
secrets d'État

# Fuites d'information sur les réseaux sociaux: le problème n'est pas là.

En effet le plus grand réseau social ne s'appelle

si Facebook



ni Twitter



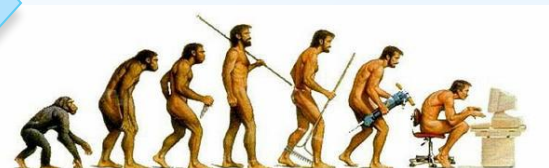
le monde



la rue



la vie



ma  
is

d'une part, avec les raisons de notre besoin irréprensible d'être informé

d'autre part, avec le métier de journaliste et ce qui fait l'essence même du travail des médias, censés rendre compte de ce qui se passe dans l'ensemble de la société







est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier du contenu et d'échanger des messages. Deuxième site web le plus visité au monde après Google, il compte aujourd'hui, selon Mark Zuckerberg, son fondateur, plus d'un milliard d'utilisateurs actifs.



a lancé un avertissement en déclarant qu'un des réseaux les plus populaires dans le monde, Facebook.com, pendant plusieurs années, aurait laissé fuiter des informations personnelles.





Après la "plus grande fuite d'informations de l'histoire" orchestrée par WikiLeaks, tous les gouvernements prennent conscience de leurs faiblesses structurelles.





